



MANSIGNÉ

Samedi 28 novembre 2016

de 15h00 à 21h00 Sur la place de la mairie

Arrivée des exposants à 14h



Seuls les professionnels, associations déclarées ou artisans inscrits sont acceptés.

L'inscription vaut acceptation du règlement du marché de Noël. Les exposants s'engagent à respecter les consignes de sécurité, les horaires, et les décisions du comité organisateur. Le comité décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou dégradation. En cas d'annulation après le 15 novembre, le chèque de caution pourra être encaissé.

Nom/prénom:

Adresse:

Téléphone:

Mail:

Nom de la page facebook:

N° de SIRET ou n° de RNA:

possibilité de joindre votre logo pour la communication sur les réseaux.

Nature et descriptif des produits ou objets exposés et animations proposées:

Type d'emplacement souhaité:

☐ A l'intérieur des halles: (places limitées, emplacement de 3m)

Motifs de demande d'un emplacement en intérieur:

- ☐ A l'extérieur sur la place de la mairie
- ☐ emplacement de.....m sans barnum
 - ☐ emplacement avec barnum de 3m.
 - ☐ Branchement électrique, prévoir une rallonge



Chèque de caution de 50€ à transmettre avec l'inscription,
restitué le soir du marché de Noël, sauf en cas d'annulation après le 15 novembre ou
d'absence injustifiée

Inscription avant le 15/11

à envoyer au comité
des fêtes de
Mansigné, mairie
72510 Mansigné

Pour toute information: cdfmansigné@gmail.com